

Règlement intérieur

LES PIERRES DE LA MASSANE

Résidence touristique hôtelière

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Arrivée et départ

- Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi entre 16h et 19h.
- Les heures de départ sont prévues le matin entre 8h et 10h.
- Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.
- Pour le check-in, vos pièces d'identités sont à présenter, et une caution sera retenue par empreinte bancaire ou versement (à votre convenance).

Utilisation de nos logements touristiques

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état, ne pas les déplacer et veiller à leur propreté.
- Nos logements touristiques ne doivent pas être encombrés de vos affaires. Tous mobiliers personnels sont strictement interdits.
- Dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- Tout feu sauvage est interdit. Les barbecues à gaz et à charbons/bois sont également interdits. Seuls les grill et plancha électriques sont autorisés, et disponibles sur réservations.
- Veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier toilette. N'utilisez que des produits compatibles avec une fosse septique. Tout dommage causé par votre négligence sera à votre charge.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.
- Les personnes extérieures ne sont pas autorisées sauf accord préalable de la direction. Seules celles prévues au contrat peuvent bénéficier du logement et des infrastructures
- Les animaux ne sont pas admis
- L'accès au logement doit être laissé au propriétaire pour toutes interventions techniques ou d'entretien.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition à l'entrée du domaine. Merci de respecter les règles de tri. Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres.

Des poubelles à verre sont disponibles en sortant des gîtes à droite.

Parking

Une place de parking privé est disponible par logement. Merci de respecter cet espace et les autres usagers avec courtoisie. Il est interdit de descendre dans le parc en véhicule. Interdit de klaxonner.

Literie et linge de maison

- Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), oreillers et couvertures. Vous devez obligatoirement vous servir de draps housses pour envelopper les matelas, de taies d'oreillers et de housses de couettes.
- Aucun lit d'appoint n'est autorisé
- Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) ne sont pas inclus. Un forfait confort incluant linge de maison est possible sur demande.

Consignes de sécurité et de bienséance

- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit entre 22h et 8h.
- Il est formellement interdit de fumer et vapoter à l'intérieur du logement.
- Des extincteurs ont été placés dans le logement et des détecteurs de fumées sont présents.
- Il est interdit de pénétrer dans l'espace grillagé « Fosse sceptique ».

Forfait Nettoyage

- Un forfait Nettoyage peut s'appliquer en fin de séjour, si le client n'a pas choisi d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre, en assurant notamment le rangement des meubles, des objets et de la vaisselle, et ne pas laisser de poubelles.
- Pour votre ménage de départ, merci de vous référer à la notice explicative

En cas de problème

- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution sera minoré du coût de réparation ou de remplacement.
- **En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 Pompiers, 15 Samu, 17 Police).**



La Résidence est protégé par vidéosurveillance.

Les vidéos sont conservées pendant 3 mois.

Merci de votre compréhension, et bon séjour !